

Le tout était présenté comme des conditions absolues, sur lesquelles il n'y avait point à discuter.

M. Thiers, en entendant ces propositions, eut à peine son indignation et se borna, cependant, à observer, d'une façon très-calme, que la Prusse, en offrant cet ultimatum, prenait une bien lourde responsabilité, que l'Europe ne s'y méprendrait pas, enfin qu'on y verrait le désir arrêté de continuer la guerre, puisqu'on demandait à la France des choses que jamais négociateur français ne consentirait à signer. La brèche était ouverte.

Je ne vous dirai point, ne les possédant pas, toutes les phases des négociations. Seulement, le premier jour, après quatre heures de séance, Thiers et Bismark se séparèrent sans avoir fait autre chose que de rendre une seconde entrevue possible. Celle-ci et les suivantes ont duré environ neuf heures chacune. Le terrain a été disputé pied à pied, et plusieurs reprises les négociations ont failli être tout à fait rompues.

Ainsi, le jour où l'on discutait l'indemnité, Thiers commença par déclarer que la commission des quinze, d'accord avec le gouvernement, ne l'accepterait jamais. Cependant, Bismark la prétendait raisonnable et se basait pour la soutenir sur le revenu de la France. Il produisit des chiffres; Thiers avait les siens, qu'il opposait avec vigueur. Les choses s'envenimèrent; l'un et l'autre ne s'entendaient plus. Bismark fit appeler deux banquiers allemands qui se trouvaient là tout prêts et qui essayèrent de prouver combien le chancelier prussien était bien informé. M. Thiers tenta en vain de leur faire reconnaître leur mauvaise foi, et n'y tenant plus, ramassa ses papiers, enfouit d'un coup son chapeau et sortit en disant : « Eh bien ! M. le comte, n'en parlons plus. Nous continuerons la guerre. »

C'est Bismark qui le rappela, et l'indemnité fut abaissée de 7 milliards 500 millions à cinq milliards, dans le compte desquels entrèrent les réquisitions en argent ou valeurs.

Enfin, les demandes de colonies et d'une partie de la flotte ont été tout aussi courageusement repoussées que la question de la Lorraine. Ils n'auront ni Pondichéry, ni un vaisseau; ils ne prendront de la Lorraine que la partie allemande. Ils n'entreront point à Paris à discrétion. Leur séjour se bornera à l'occupation d'un quartier restreint compris entre la Seine, la place de la Concorde; ce séjour cessera immédiatement après la ratification des conditions par l'Assemblée. Encore cette occupation partielle, sans droit de réquisition d'aucune sorte, est-elle pour ainsi dire le rachat de la place de Belfort, qui reste à la France.

Protégés par des retranchements et des barricades, les courageux soldats de Guillaume se sont glissés sans bruit dans un quartier éloigné du centre de Paris. Ils appelleront cela une entrée triomphale et nous verrons les journaux allemands pousser l'audace et le mensonge jusqu'à affirmer que des acclamations enthousiastes ont salué le passage de leur souverain.

Voici quelques incidents de l'entrée des Prussiens à Paris, racontés par un témoin oculaire, parti mercredi à 9 heures du soir de Paris :

Une femme qui s'était rendu sur le parcours des Prussiens avec des bouteilles et des verres pour leur vendre à boire, a été lapidée par le peuple.

Un ouvrier, reconnaissant, parmi les soldats prussiens, un individu qu'il avait connu à Paris, et qui lui serrait la main au passage, est poursuivi, traqué, par des hommes du

peuple et ne doit son salut qu'à une démonstration des Allemands, couchant en joue ceux qui veulent lui faire un mauvais parti.

A l'arrivée des troupes prussiennes à l'entrée des Champs-Élysées, des hommes en blouse qui entourent l'Arc-de-Triomphe saluent les soldats allemands par le cri de : *Vive la République !* Immédiatement les soldats chargent ostensiblement leurs armes et défilent sous le monument élevé à la gloire des armées françaises, malgré les protestations du peuple qui criait : *On ne passe pas là-dessous !*

Le propriétaire de la Taverne anglaise, près de l'Arc-de-Triomphe, qui avait vendu à boire aux officiers allemands, a vu son établissement mis en pièces par la populace.

Toutes les maisons sont fermées; des drapeaux de deuil sont arborés à toutes les fenêtres.

Aucun journal n'a paru, à part l'*Officiel*, qui a publié une édition hier soir.

L'Alsace et la Lorraine reviendront à la France

Ni les stipulations du Traité de Versailles, ni les précédés déjà mis en vigueur dans les provinces conquises, ne sont de nature à consolider l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Empire prussien; et si, dans les accessoires du traité et dans le gouvernement de ces provinces, la Prusse ne montre pas une grande modération, elle aura sur ses frontières trois millions d'habitants qui ne penseront qu'au jour de la délivrance et qui seront un jour pour elle un de ses graves dangers.

L'annexion forcée de la Lorraine et de l'Alsace était le souhait peut-être le plus funeste que les ennemis de la Prusse pouvaient lui faire.

Elle le reconnaîtra sans doute plus tôt qu'elle ne peut le prévoir en ce moment.

En stipulant les conditions de la paix pour reculer ses frontières sur le territoire français, la Prusse n'avait qu'un seul moyen d'obtenir l'annexion durable de l'Alsace et de la Lorraine allemande, c'était d'essayer de les conquérir par les bienfaits.

Pour cela elle devait se contenter d'une occupation temporaire, et prouver à ces deux provinces qu'elles seraient plus heureuses en se réunissant à l'Allemagne qu'en faisant partie de la France. Elle devait stipuler que cette réunion à l'Allemagne ne pourrait être définitive qu'après un vote libre réunissant une majorité des trois quarts des votants.

Tout autre système de conquête conduit inévitablement à de cruelles souffrances pour les populations de l'Alsace et de la Lorraine, mais aussi à leur retour certain à la France.

Les précédés d'exil et de confiscations, qui vont être employés sur une grande échelle, pourront bien livrer une partie de ce territoire aux conquérants, mais toutes ces violences n'empêcheront point la France d'affranchir un jour les opprimés, et de rendre à ces provinces et à leurs habitants la place qui leur appartenait dans la patrie commune.

Le correspondant parisien de la *Gazette de Cologne*, appelant l'attention sur l'accueil si ému par toutes les puissances ont fait à l'événement de M. Thiers, fait remarquer qu'elles semblent avoir eu hâte de protester par cette reconnaissance, contre toute velléité de l'Allemagne, non-seulement de rayer la France de la carte, mais même de l'amoindrir en Europe, et que cette protestation, très-singulière de la part de l'Angleterre, a un sens non moins efficace de la part de la Russie.

Un nouveau journal, l'*Ami de la France*, qui a vu le jour récemment, ne semble même avoir été fondé que pour témoigner des sympathies russes pour le peuple français. Le rédacteur en chef

de cette feuille est M. Poggenpohl, ancien collaborateur du *Nord*, et qui a écrit aussi dans le journal le *Parlement* de M. Gregory Ganesco. M. Poggenpohl appartient en Russie au parti du *czarewitch* qui, personnellement, est à la fois très-dévoilé à la France et adversaire très-prononcé de la Prusse et de l'Allemagne. Qui sait jusqu'à quel point ces sentiments de l'héritier du trône russe pourront prévaloir un jour dans la politique de ce grand empire? Ce jour-là, la revanche française ne serait plus très-loin.

Chronique locale & départementale

L'armée du Nord est dissoute. Les régiments de ligne restent sous les armes.

Les mobiles et les mobilisés vont être renvoyés immédiatement dans leurs foyers.

Le licenciement a commencé dès aujourd'hui par le 23^e corps d'armée qui comprend tous les gardes nationaux mobilisés du Nord et quelques bataillons de la garde mobile dont un certain nombre appartient à l'arrondissement de Lille.

Plusieurs compagnies de gardes nationaux mobilisés ont été désarmés aujourd'hui à la citadelle de Lille.

Nous apprenons de source certaine que M. Vinchon n'a pas accepté les fonctions de membre de la commission municipale.

Les communications télégraphiques ne sont pas encore rétablies avec les départements occupés.

Il est temps qu'on mette fin à cette situation; il ne faut pas entraver les affaires et sacrifier complètement les intérêts du commerce.

Les préoccupations graves du moment pourraient jusqu'à un certain point expliquer l'ignorance dans laquelle on laisse le public.

Si les communications télégraphiques ne peuvent être rétablies avant la signature de la paix, l'autorité ferait bien d'en informer le public.

Les nominations faites depuis six mois par le ministère de la guerre sont si nombreuses qu'on évalue à 40,000 le nombre des officiers qui, à l'heure actuelle constituent les cadres de l'armée.

On sera forcé par des raisons budgétaires, non seulement à licencier une partie des corps mais à opérer des réductions de cadres.

Des mesures vont être prises pour assurer aux officiers et aux soldats prisonniers de guerre en Allemagne, dès leur retour en France, les ressources auxquelles ils ont droit.

Le gouvernement a été saisi des plaintes les plus vives sur l'abus scandaleux fait, pendant ces derniers temps, de la médaille militaire et de la décoration de la Légion d'honneur parmi les états-majors de la garde nationale et de la garde mobile; à aucune époque, écrit la *France*, la prodigalité de ces distinctions n'aurait été plus grande.

Les élèves du Collège de Tourcoing viennent d'être rendus pour quelques jours à leurs familles. Cette mesure, sans être urgente, puisqu'aucun d'entre eux n'avait la moindre indisposition, a été jugée prudente par suite de la maladie de quelques professeurs de l'établissement.

Le major général sir Vincent Eyre, représentant en chef de la société nationale anglaise pour le Nord de la France, est arrivé à Amiens avec un premier envoi de blés de semences pour les cultivateurs français.

Les Prussiens tiennent beaucoup à venir reprendre en France les emplois qu'ils ont occupés. On nous signale déjà la présence de l'un d'eux dans les bureaux d'une grande maison de commerce de Lille.

Ce fait nous a été attesté par plusieurs négociants, et aujourd'hui par une lettre signée. Nous sommes donc forcé d'y ajouter foi.

Quel contraste, comme on va le voir, entre la conduite de ce négociant et celle d'un de ses confrères de Lille ! La semaine dernière un Bavaurois lui écrivait ceci :

« J'espère que la paix va se conclure, et que nous pourrions reprendre nos relations commerciales etc., etc. »

Le négociant lillois lui répondit :

« Votre lettre m'a exaspéré. Vous ne connaissez ni la fierté, ni la noblesse du caractère français. Je vous déclare que j'aimerais mieux fermer ma porte que de continuer les affaires avec une nation comme la vôtre. »

Cette protestation ne sera pas la seule.

(Propagateur.)

On écrit d'Amiens au Français :

À la suite des batailles de Boves, de Pont-Noyelles et de l'engagement de Longpre, il parait qu'un grand nombre de cadavres de soldats, tués par le feu, avaient été jetés dans les marais, les tourbières, et ce que, dans notre pays, on appelle « les entailles ». Durant les deux ou trois premiers mois, ces corps sont demeurés au fond de l'eau; mais, par l'effet de la décomposition et du développement des gaz, les cadavres sont remontés ces jours derniers, à la surface des eaux. Les marais de Longpre-les-Corps-Saints, « les entailles » de Boves, les marais de Querrius sont couverts de corps flottants qui donnent un aspect horrible. Il est à craindre que, si des mesures ne sont promptement prises, des épidémies ne se déclarent. Des loups ont apparu sur plusieurs points.

Les dégâts causés à la ville de Saint-Quentin par le bombardement du 19 janvier, sont évalués à 340,000 fr.

Au marché aux grains du 1^{er} mars, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 47 cent. à l'hectolitre.

Lundi matin, les Prussiens sont arrivés à Albert; douze hommes de garde se sont installés dans la gare.

D'un autre côté, huit uhlans ont été rencontrés, circulant dans les environs de Bapaume.

Il parait aujourd'hui certain qu'un mouvement a été opéré par les Prussiens dans la nuit du dimanche au lundi; mais des estafettes lancées dans toutes les directions, on fait rétrograder les troupes lorsque les autorités militaires allemandes ont reçu avis d'une nouvelle suspension des hostilités.

ETATS DES RÉCOLTES

Les nouvelles agricoles qui nous arrivent du département de l'Eure sont, dit le *Courrier du Havre*, en ce qui concerne l'état des futures récoltes, aussi satisfaisantes que possible.

Les ensemencements ont été faits en leur saison ordinaire et n'ont eu jusqu'ici que de favorables résultats. Les blés, grâce à la neige, n'ont pas souffert du froid, aussi sont-ils presque partout d'assez belle apparence. Nos agriculteurs reprennent donc quelque confiance en l'avenir.

Cette confiance leur est, du reste, bien nécessaire, car l'année qui vient de finir leur a fait supporter de bien lourdes charges. Aux misères de la guerre se sont

ajoutées celles d'un hiver long et froid et d'une suspension de presque tous les travaux; mais le temps depuis quelques jours s'est tout à fait radouci, et déjà se sentent quelques signes avant-coureurs du printemps.

Le dégel et la fonte des neiges ont eu lieu aussi dans de très-bonnes circonstances, et tout annonce que l'abondance des neiges tombées depuis deux mois aura pour nos cours d'eau un très-favorable effet, en les remettant dans leur état ordinaire, au-dessous duquel ils étaient descendus depuis quelques années. Les moulins et usines qui leur empruntent leur force retrouveront donc leur ancienne activité.

LES EXPLOITS D'UN SOUS-PRÉFET

Les événements les plus fâcheux ont troublé cette semaine la ville de Roanne. Le Conseil municipal vient de décider le remplacement des frères par des institutions laïques; vingt jours ont été donnés aux frères pour déguerpir.

Cette décision leur ayant été signifiée, le directeur des Ecoles chrétiennes a signifié à la ville de Roanne en référant devant M. le président et obtint une ordonnance conférant aux frères les droits que la loi accorde à tous les citoyens, c'est-à-dire un délai de six mois.

L'administration municipale, après quelques velléités de résistance, eut enfin le bon sens de se soumettre au jugement du référé.

Mais qu'est-ce qu'une décision judiciaire pour un sous-préfet gambettiste ? Le citoyen Audiffred, laissant aux simples mortels le respect de la justice, signifia donc aux frères d'avoir à déguerpir sur l'heure.

Cette étrange sommation ayant troublé après de ceux-ci l'accueil qu'elle méritait, le sous-préfet usurpant les fonctions de maire de la ville, envoyait le commissaire de police, muni de fausses clés et de crochets, forcer la porte du bâtiment des frères, enlever la serrure et la remplacer par une autre dont la clé resterait entre les mains de l'autorité.

Le bruit de cette odieuse tentative se répandit rapidement; une foule compacte se réunit sur la place Marengo, manifestant les protestations les plus énergiques. M^{rs} Coquet, huissier, porteur de l'ordonnance de référé, accourut en toute hâte pour enjoindre à M. le commissaire de police de se retirer. Celui-ci, fidèle aux traditions policières, répondit qu'il se f... pas mal de l'ordonnance en question.

La foule croissait à vue d'œil et poussa les cris indignés de « *Vive les frères, à bas les tyrans.* »

Il était près de 10 heures du soir. C'est alors seulement que, grâce à l'intervention énergique de M. le procureur de la République, le commissaire de police se décida à se retirer.

Mais le scandale n'était pas terminé. Le citoyen sous-préfet intima de nouveau aux frères l'ordre de déguerpir et, unissant le cynisme à la bouffonnerie, il les accusait de « fomenter l'émeute ». En même temps, il donnait ordre à la garde prétorienne et à la gendarmerie

me comprendrais pas...

— Oui, dit Vandrusen.
— Le comte Despremonts, reprit Paul, je l'estime, je l'honore, je le respecte, mais il me serait impossible de lui serrer la main; il me serait impossible de regarder tout ce qu'il emporte de bonheur autour de lui !

— C'est juste, je ne comprends pas, interrompit Vandrusen d'un ton légèrement ironique.

Paul était trop exalté pour remarquer cette nuance, il ajouta :
— Mais d'où vient que les hommes ne comprennent pas une chose si simple ?... Je me sens brûlé vif, moi, comme saint Laurent, rien qu'à l'idée de voir en face le comte Despremonts ! je ne le verrai pas ! je ne le verrai pas !

En disant cela avec une vive animation, il frappait son front avec sa main et la terre avec son pied.

Il y eut un moment de silence. Des larmes coulaient sur les joues de Paul. Vandrusen regardait son jeune ami et secouait mélancoliquement la tête, comme on fait en écoutant les plaintes d'un pauvre fou.

— Et pourtant, dit Vandrusen en renouant l'entretien, il faudra bien le voir.

— Le comte Despremonts ? interrompit Paul; ah ! voilà où je voulais en venir ! Jamais, Vandrusen ! jamais !

— Mais dès qu'il sera libre, reprit vivement Vandrusen, il viendra nous visiter; c'est son devoir. Qui sait même ? le comte Despremonts viendra s'établir

au milieu de nous ! Qu'irait-il faire en France ? Son nom y est proscrit !

— Je comprends cela mieux que vous, interrompit Paul; aussi mon parti est pris.

— Paul, dit sévèrement Vandrusen, vous venez de jurer !

— Soyez tranquille, Vandrusen, ce que j'ai juré, je dois le tenir; mais je n'ai pas juré de rester ici dans votre habitation.

— Bien ! s'écria Vandrusen, il songe à nous quitter !

— Il le fait, mon cher Vandrusen, il le faut.

— Et où iras-tu ?

— J'irai voir les damnés de l'île; je vivrai de leur vie vagabonde et maudite, je perdrai mon nom et mes souvenirs dans les marches brûlantes du désert ; je vivrai par la douleur, qui est une volupté aussi ; je me ferai sur terre un purgatoire d'expiation pour me réhabiliter à mes propres yeux, pour me rendre mon honneur perdu, et peut être un jour, si les remords s'éteignent en moi, si je redeviens pur, j'aurai le courage de repaître au milieu des vivants.

— Paul, dit Vandrusen, tu trompes toi-même ; tu ne feras rien de tout cela... Veux-tu savoir ce que tu vas faire ?

— Voyons, instruis-moi, Vandrusen.

— Tu iras à Kalima.

— Non ! mille fois non ! interrompit Paul avec feu.

— Attends, Paul, laisse-moi finir...

Tu iras vivre comme un damné ou une

bête fauve, autour de l'habitation de Davidou ; tu feras ce qu'ont fait tous les amoureux infortunés, et tous les fois de la passion ; tu regarderas de loin les arbres, le toit, le rocher, la mer, où respire la femme de ton amour... Tu ne réponds pas ?... tu gardes le silence cette fois... j'ai deviné.

— J'irai, répondit Paul, j'irai où m'appelle le besoin de ma nouvelle vie... mais je ne la verrai jamais... elle... je ne lui parlerai jamais. S'il me reste une douceur, une douceur amère ici-bas, pourquoi m'en priverais-je ? Oui, je veux verser la dernière larme de mon cœur dans le voisinage d'Aurore, et quand ce trésor de désolation sera tri, je découvrirai une douleur inconnue, une douleur que les pleurs n'adouciennent pas et que je serai fier de subir, car la souffrance extrême donne l'orgueil à celui qui peut en faire sa vie ; et l'orgueil est une force, il soutient encore les damnés dans l'enfer !

— Mon pauvre ami, dit Vandrusen, que Dieu garde ta raison !

— Ma tête est forte, rassure-toi, Vandrusen ; les cerveaux étroits deviennent fous ; les fronts larges résistent à tous les coups de tonnerre qui éclatent autour d'eux. Oui, j'irai près de Kalima ; je connais ses habitudes de toutes les heures ; elle ne me verra pas, elle ne m'entendra pas ; et je dirai à l'arbre de lui donner son ombre, à la fleur de lui donner son parfum, au golfe de lui donner sa fraîcheur, à la nuit de lui donner son

silence. Je mettrai tant d'amour sur les chemins où elle passe, qu'elle respirera, sans le savoir, une brise plus fraîche, un air plus doux. Si elle est heureuse, elle devra son bonheur à quelque chose d'invisible qui vient de mon âme, de mon souffle, de mes vœux. Laissez-moi cette illusion ; c'est la dernière ; elle me donne une joie triste, et mon malheur ne doit rien dédaigner.

Paul s'appuya contre un arbre, Vandrusen n'osa plus rien ajouter. Une si grande douleur devenait respectacle, comme une blessure ou une maladie sans guérison.

Avant repris un peu de vigueur après l'effort qu'il avait fait, Paul reprit d'une voix calme :

— Un dernier service, Vandrusen, et tu me le rendras... le colon fit un signe de tête affirmatif.

— Tout ce que je viens de te dire, reprit Paul, est insensé aux yeux de tous... épargne-moi le dur travail de le répéter aux autres. Rassure-les bien sur mon compte ; invente... imagine... dis-leur ce que tu voudras... ma pauvre tête ne peut rien trouver... Toi, plus calme, plus réfléchi, tu trouveras un prétexte à mon départ... quand je serai parti... Ce soir, je ferai la veillée avec toi... Et demain, avant le lever du soleil... Vandrusen, pardonne-moi, l'amitié ne peut pas suffire à l'homme ; c'est horrible à penser ! l'amitié, sans doute, est une belle chose... pour les vieillards.

Plusieurs voix connues se firent entendre sous les arbres de l'habitation. Tout venait d'être dit.

Et le lendemain, par un chemin bien connu, Paul se dirigeait vers Kalima, aux dernières lueurs des étoiles.

LES ÉTOILES

Sur une plage devant Chéribon, côte septentrionale de Java, on voyait alors une espèce de caravansérail où se confondaient les petits caboteurs, les saltimbanques, les margoulines, les matelots en retraite, les Saradacareus musiciens, les déserteurs, les renégats, les filous habiles, les banqueroutiers du Bengale, tous ceux enfin qui avaient à payer une dette insolvable, qui avaient coté le bourreau ou la prison, déchiré le pacte social, cassé la corde de la potence, ou qui avaient trop abusé de la bonté, de la faiblesse ou des distractions du prochain.

Un hardi spéculateur catalan, nommé Mariani, avait trouvé le secret de commencer une fortune en vendant des liqueurs, des vins sans nom, du tabac et du marc de café à cette cohue de consommateurs ruinés et mis au ban de l'archipel malaisien.

Au milieu de cette gangrène vivante de l'Asie, on voyait pourtant d'honnêtes marins et de probes voyageurs de commerce qui, étendus sur des nattes au